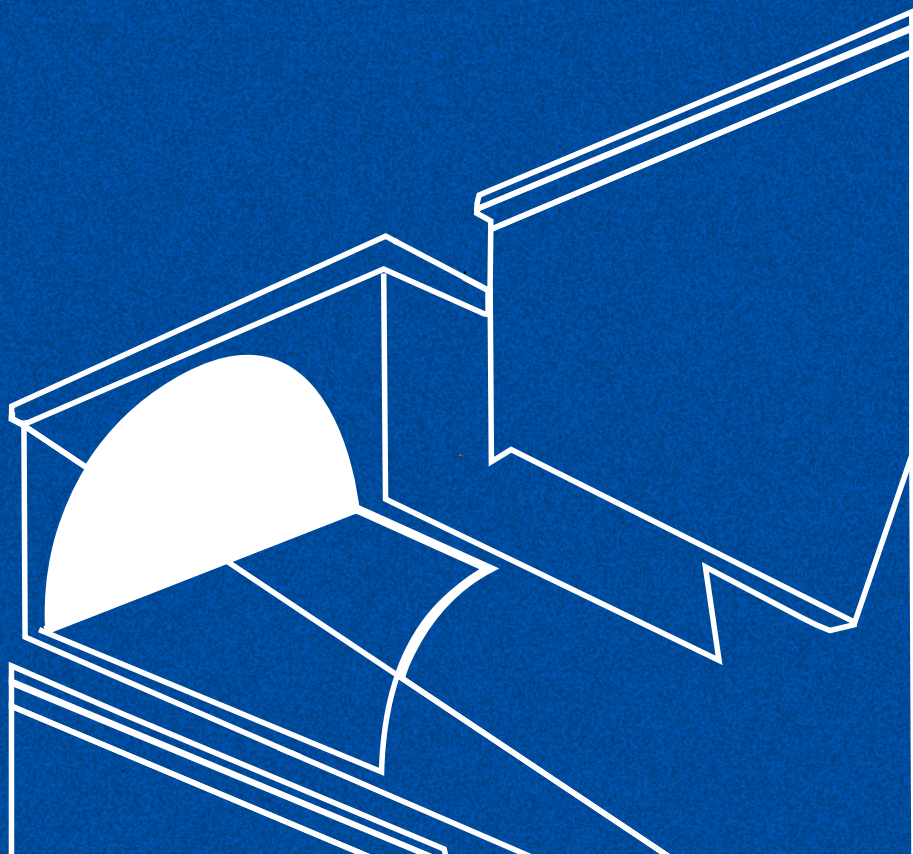


Abécédaire de l'étudiant



SOMMAIRE

L'école

Présentation

- 12 Axes pédagogiques
- 14 Bâtiment
- 22 Chaire partenariale
- 22 Chiffres clés
- 23 Collège des Écossais
- 28 Directeur
- 33 Égalité des chances
- 36 EPE
- 43 Laboratoire de recherche LIFAM
- 50 MIRANDA
- 57 Partenariats
- 61 Règlement intérieur
- 69 Taxe d'apprentissage

Instances

- 24 Commissions & conseils
- 27 Délégués

Lieux ressources

- 10 Atelier d'impressions
- 11 Atelier maquette
- 12 Atelier risographie
- 49 Matériauthèque
- 49 Médiathèque

Les études

Organisation

- 17 Bureau de la vie étudiante
- 19 Calendrier universitaire
- 21 Césure
- 25 Concours
- 32 ECTS
- 33 Emplois du temps
- 34 Enseignements
- 36 Évaluation des enseignements
- 41 Inscriptions pédagogiques
- 42 Juries
- 44 Langues vivantes
- 51 Mobilité internationale
- 52 Notation
- 61 Règlement des études
- 70 Unité d'enseignement
- 72 Voyages pédagogiques

Formations

- 7 Apprentissage
- 26 Débouchés
- 27 Diplôme propre aux écoles
d'architecture « architecture et
scénographie »
- 29 Doctorat
- 29 Double cursus
- 30 Doubles diplômes
- 37 Formation continue
- 38 Formation préparatoire aux DSA
« Architecture et Patrimoine »
- 39 HMONP
- 45 Licence
- 48 Master
- 67 Schéma des études

Vie étudiante

Vie culturelle et événements

- 8 Associations étudiantes
- 32 Éditions de l'Espérou
- 58 Portes ouvertes
- 58 Programmation culturelle
- 62 Remise des diplômes
- 63 Résidence d'artiste

Vie pratique

- 5 Accès à l'ENSAM
- 6 Affichage
- 16 Bourses / aides
- 18 Cafétéria
- 20 Carte d'impression
- 20 Carte étudiante
- 21 Casiers
- 28 Discrimination
- 31 Ecologie
- 45 Logement
- 54 Objets trouvés
- 59 Propreté
- 60 Régime Spécial d'études (RSE)
- 65 Santé étudiante et santé mentale
- 71 Vélos
- 73 YOOT

Outils de communication et de valorisation

- 6 Annuel
- 40 Infolettre
- 44 Lettre d'info A++ de la
médiathèque
- 55 Outils informatiques
- 59 Programme de films « 10 films, 1
mois ! »
- 62 Réseaux sociaux
- 64 Revue de presse de la
médiathèque
- 68 Site internet

Bienvenue à l'ENSAM !

L'équipe pédagogique et administrative est très heureuse de vous accueillir au sein de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier. Vous rejoignez un établissement public administratif qui relève du ministère de la culture et est placé sous tutelle conjointe de ce ministère et de celui en charge de l'enseignement supérieur.

Comme vous le découvrirez, l'ENSA de Montpellier occupe une place singulière au sein du réseau des 21 ENSA et porte un projet en lien avec son territoire, axé à la fois sur les enjeux de l'espace méditerranéen, sur l'urgence de privilégier la rénovation de l'existant et sur la montée en puissance de la notion de bien-être en lien avec les transitions en cours. Ce projet d'établissement guide notre action et participe à la lisibilité nationale et internationale de l'établissement et des diplômes qu'il délivre.

Outre la formation initiale menant au diplôme d'Etat d'architecte, l'ENSAM propose une grande variété de formations : double cursus architecte-ingénieur, double diplôme avec l'université de Barcelone et de San Sebastian, HMONP, doctorat, spécialisation dans le domaine du patrimoine, diplôme d'établissement en scénographie, formation spécialisée sur l'usage du BIM ou encore passerelles vers des masters spécialisés à l'Université Montpellier Paul-Valéry. Cette offre diversifiée, enrichie de la possibilité de mobilités internationales et d'une année de césure, vous permettra de personnaliser votre parcours et de vous orienter vers des univers professionnels attractifs correspondant à vos aspirations.

Au cours de vos études, l'ENSAM met à votre disposition un environnement de travail de grande qualité, incluant un atelier maquette, un atelier numérique, un service de reproduction et de nombreux espaces de travail.

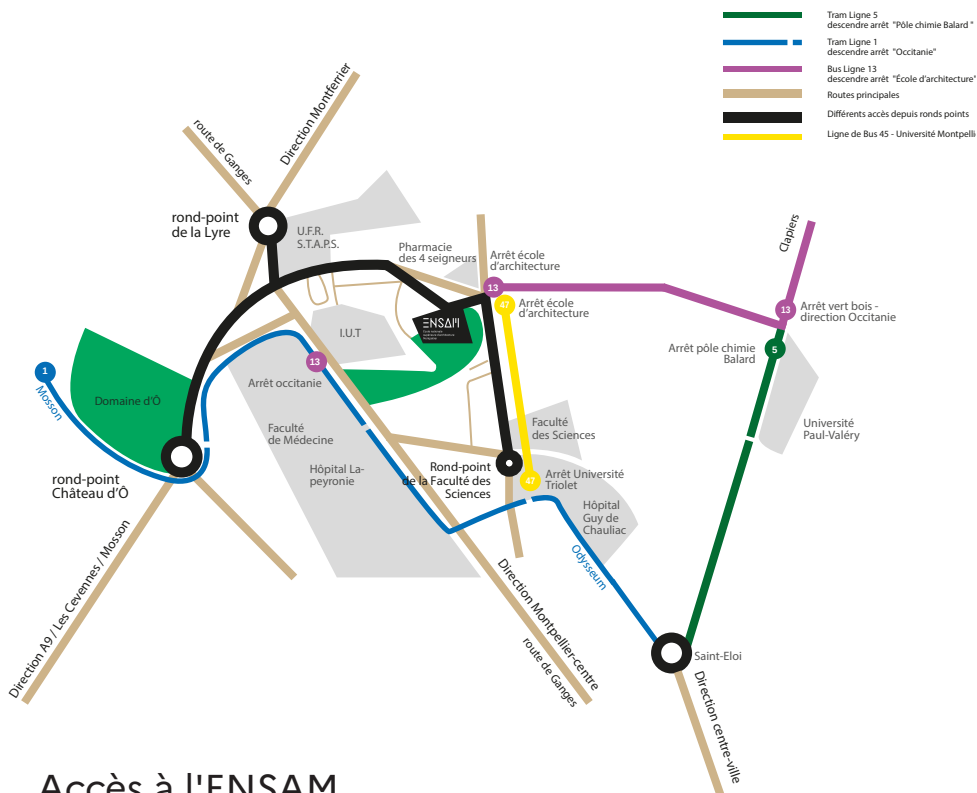
L'accompagnement des étudiants est une priorité et

se traduit par de nombreux dispositifs individualisés ou collectifs pilotés par le service de la vie étudiante. L'ENSAM soutient avec force les associations étudiantes mais leur dynamisme exceptionnel tient d'abord à votre engagement : n'hésitez pas à les rejoindre, elles sont là pour vous !

Pour vous accompagner dans votre intégration, vous trouverez les principales informations pratiques de votre environnement de travail dans le présent guide y compris les services offerts grâce à notre rapprochement avec l'Université Montpellier Paul-Valéry. À chaque étape, sachez que vous pouvez compter sur l'ensemble des personnels pour vous aider à vous acclimater, et en cas de difficulté, - ne restez pas seul.e - venez leur en parler, ils sont à votre écoute !

Vous souhaitant le meilleur pour vos études et une belle intégration au sein de l'ENSAM,

Martin Chénot, directeur de l'ENSAM



Accès à l'ENSAM

L'accès à l'école se fait par l'entrée principale située au 179 rue de l'Esperou, en utilisant votre badge, qui sert également de carte d'étudiant. Il est important de l'avoir en permanence sur vous.

Comment venir à l'ENSAM ?

Bus 13 et 47 : arrêt Ecole d'architecture

Tram Ligne 1 : arrêt Université Triolet puis prendre le Bus 47

Tram Ligne 5 : arrêt pôle Chimie Balard puis prendre le Bus 13 direction Occitanie

Affichage

Les informations sont diffusées sur des panneaux d'affichage dans l'ensemble de l'établissement :

- dans le hall 1
- dans le hall 2
- entre l'accueil et le hall 1
- entre la kfet et l'amphi 1

Un panneau d'affichage est réservé par association.

Les messages politiques n'ont pas leur place au sein de l'établissement qui est astreint à un devoir de neutralité.

Les informations sont diffusées en continu sur les différents écrans en face de l'accueil et dans le hall 2 toute la journée.

Annuel

L'*Annuel* est une publication éditée par les Editions de l'Espérou, valorisant les moments marquants de l'année universitaire. On y retrouve tous les enseignements de l'année en images, les workshops, une sélection de projets de fin d'études, les concours étudiants, la recherche, les publications des Editions de l'Espérou, une présentation des associations étudiantes. Il sort en début d'année suivante.

ENSAI
École nationale
supérieure d'architecture
Paris Lodron

Paris
Lodron

24 | 25

annuel

Apprentissage

L'ENSAM propose un parcours en apprentissage en Master
2. Cet apprentissage repose sur une alternance régulière
entre l'école et la structure d'accueil, permettant de
maintenir un lien constant entre théorie et pratique.

3 JOURS EN ENTREPRISE

2 JOURS À L'ÉCOLE

L'apprentissage permet :

De confronter les enseignements aux réalités du terrain

De développer une compréhension concrète du métier

De construire progressivement son projet professionnel

Laure DELIGNE

Chargée de l'apprentissage
formation-apprentissage-
contact@montpellier.archi

[Plus d'informations](#)



Associations étudiantes



arpal@montpellier.archi.fr
→ rendez-vous sur instagram:
https://www.instagram.com/arpal_ensam/



as.archi.montpellier@gmail.com
→ rendez-vous sur instagram :
<https://www.instagram.com/as.archi.montpellier/>



lezard@montpellier.archi.fr
→ rendez-vous sur instagram:
https://www.instagram.com/la_lezard/



focusensam@gmail.com
→ rendez-vous sur instagram:
https://www.instagram.com/focus_ensam/

L'ARPAL, Association pour la Recherche et la Promotion de l'Architecture en Languedoc, dynamise l'école avec une variété d'événements allant des conférences aux voyages et expositions. Elle met aussi en avant des concours internes et organise des soirées thématiques. Cette association étudiante offre une expérience culturelle et éducative unique, renforçant la communauté étudiante à travers diverses activités enrichissantes. En résumé, l'ARPAL, c'est une source d'énergie créative au cœur de l'école d'architecture.

L'AS créée en 2009 a pour mission de favoriser les échanges inter-étudiants, de développer la citoyenneté et la fraternité au sein de l'école et créer des moments de convivialité. C'est dans ce but que l'AS organise des sorties et des événements sportifs au cours de l'année, non seulement pour favoriser les échanges entre étudiants mais aussi pour représenter l'école dans des compétitions inter-universitaires. Avec l'AS, retrouvez de nombreux sports collectifs, et aussi individuels, et venez participer à la rencontre nationale des associations sportives des écoles d'architecture, dont Montpellier est triple-étoilée !

La Léopard est l'association qui organise les arts vivants à l'école sous toutes ses formes. Ses membres t'attendent dans son local pour chanter, danser, faire du théâtre, jouer d'un instrument ou pratiquer tes skills de DJ mais aussi pour toute autre initiative permettant d'encourager l'expression artistique des étudiants de l'ENSAM. L'association organise des scènes musicales ouvertes un midi par semaine, et des concerts de musique certaines soirées pendant l'année. À l'instar des autres associations de l'école, être un léopard est la clé assurée pour participer à la vie associative de l'école !

FOCUS, l'association audiovisuelle de l'école, capture et partage la vie étudiante, l'architecture, et les moments marquants. En couvrant les événements de l'ENSAM, elle met en avant les conférences, les concours, les expositions, et publie un journal depuis 2023. Avec un laboratoire, un studio photo, et un équipement prêté, FOCUS est au cœur de la création visuelle et culturelle de l'école.

La K'fet assure tout au long de la journée la restauration sur place à prix bas, pour les étudiants de l'école, le personnel administratif et les enseignants. Tous les jours, c'est une équipe d'étudiants bénévoles motivés, qui cuisinent le repas du midi, et partagent leur bonne humeur. La K'fet organise également des soirées, buffets, ou autres événements culturels et festifs au sein de l'école. Synonyme d'échange, de rencontre, et de partage, la K'fet est un point central au sein de l'ENSAM. Ouverte tous les jours de 7h45 à 19h30 !

La K'fet, c'est chouette.



asso.la.kfet@gmail.com
→ rendez-vous sur instagram : https://www.instagram.com/kfet_ensam/

Le Ministore est une association qui encourage l'entraide et l'échange entre les étudiants. Grâce à des étudiants bénévoles, cette association vous propose tout le matériel nécessaire à vos études (carton, papeterie, bureau) à prix réduit, et ce, au sein même de l'ENSAM. Le Ministore vous présente chaque année le pull de l'ENSAM voté par les étudiants et se réinvente au fil des semestres avec de nouveaux goodies. Un dépôt-vente est également mis à votre disposition, les étudiants peuvent venir déposer leur matériel d'occasion pour ainsi en faire profiter les autres étudiants. Ouvert tous les jours, le Ministore vous attend !



ministoreensam.montpellier@gmail.com
→ rendez-vous sur instagram : https://www.instagram.com/ministore_ensam/

P-OSE est une association de promotion de la césure en architecture réalisée à Montpellier entre le cycle de licence et de master. Les étudiants ayant déjà profité de cette expérience proposent un accompagnement dans le renseignement, la création et la mise en place d'une césure. Stages, associatif, humanitaire, construction à l'étranger,..., chaque parcours mérite d'être mis en lumière et représenté au sein de l'école. L'association tient des archives de toutes les césures réalisées les années précédentes (contacts, dossier de césure, photos...) et communique les avancées des césures en cours via ses réseaux sociaux.



asso.pose@gmail.com
→ rendez-vous sur instagram : https://www.instagram.com/p_ose_ensam/

Atelier d'impressions

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h30 → 16h

Vendredi : 8h30 → 12h30

Samedi et dimanche : fermé

Maria GUILLEM

Responsable de l'atelier
d'impressions

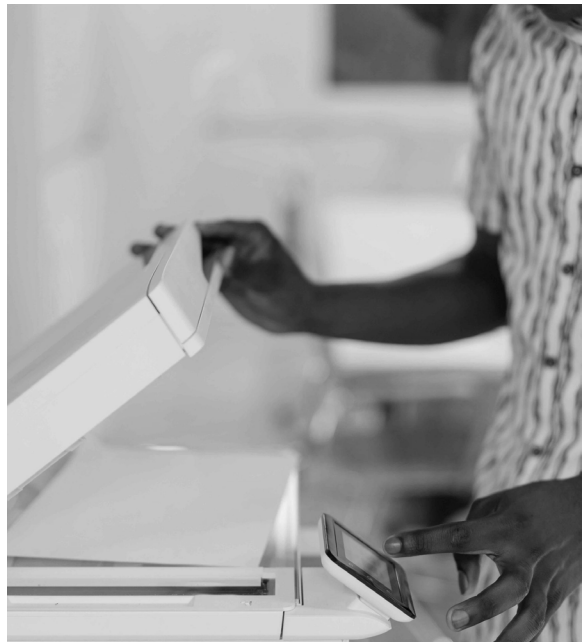
T. 04 67 91 71 18

maria.guillem@montpellier.
archi.fr

L'atelier est équipé de traceurs numériques destinés à la production de documents aux formats A2, A1 et A0, ainsi qu'à l'impression de bandeaux.

Les équipements permettent le traitement de fichiers numériques tels que PDF ou JPG, garantissant une qualité d'impression élevée, une grande précision des tracés et une excellente restitution des couleurs des plans techniques et des affichages grand format.

Toute demande d'impression se fera UNIQUEMENT via la plateforme dédiée : <https://depot-impression.montpellier.archi.fr/>



Atelier maquette

L'Atelier de Technologie des Matériaux (ATM) est un lieu innovant dédié à la mise en œuvre de la matière dans un but pédagogique et de recherche avec un volet atelier numérique et un atelier matières.

L'ATM a pour mission de fournir un soutien matériel et technique aux projets des étudiants, offrant un espace d'apprentissage pratique et interactif. En plus d'être un lieu d'enseignement, l'ATM sensibilise les étudiants à la durabilité des matériaux par la pratique du recyclage, les incitant à adopter une approche écologique et responsable.

L'ATM se distingue par une ambiance conviviale et une liberté de fréquentation, permettant aux étudiants de venir selon leurs besoins. Cet environnement ouvert favorise les échanges et la collaboration.

Horaires : du lundi au vendredi
de 10h00 à 18h00.

Cory FRYNS
Responsable Atelier Maquette
T. 04 67 91 72 92
ateliermaquette@montpellier.
archi.fr

Jason COOK
Chargé de l'atelier numérique

Juliette EUGÉNIE
Chargée de l'atelier matière



Atelier risographie

Eric WATIER

Responsable de l'atelier
risographie

Enseignant en Licence, Master,
Arts plastiques
eric.watier@montpellier.archi.fr

En janvier 2019, l'école a acquis un duplicopieur Riso avec onze tambours de couleur.

Initialement utilisé par des syndicats ou grandes structures pour des impressions rapides en une ou deux couleurs, la machine est désormais prisée par les artistes et graphistes pour des projets créatifs, avec des impressions multicolores et des tirages limités.

Cet outil particulier est au cœur de l'atelier de micro-édition, principalement utilisé par les étudiants en arts plastiques et dans des projets spécifiques de licence et de master.

Des artistes y sont aussi invités pour produire des publications en Riso, parfois dans le cadre de workshops.

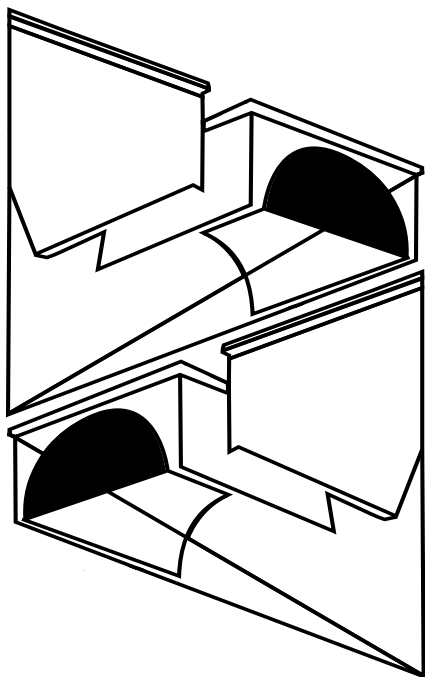
Axes pédagogiques

L'ENSAM est un lieu d'apprentissage, de réflexion et d'expérimentation structuré autour de trois thématiques :

La méridionalité, ancre la pédagogie dans les spécificités climatiques, culturelles, territoriales et constructives propres au bassin méditerranéen et aux pays du Sud.

Le déjà-là, place l'observation attentive de l'existant, la réhabilitation du patrimoine et le réemploi au centre de la démarche de conception.

La Santé globale, interroge les liens indissociables entre la qualité des espaces bâtis, la préservation de l'environnement, le confort et le bien-être social



B



Bâtiment

[Plan de l'ENSAM](#)

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), anciennement appelée « École d'architecture du Languedoc-Roussillon » jusqu'en 2005, est issue d'un atelier de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, d'abord rattaché à l'atelier de Marseille en 1903. En 1968, lors de la réorganisation de l'École des Beaux-Arts, cet atelier a obtenu son autonomie en tant que l'une des 22 Unités Pédagogiques d'Architecture (UPA), contribuant à moderniser l'enseignement de l'architecture.

Le bâtiment actuel de l'ENSAM, construit entre 1976 et 1978 dans le quartier du Plan des Quatre-Seigneurs, a été conçu par un collectif d'enseignants et d'étudiants sous la direction des architectes E. Gallix, M. Rueg, L. Doumenc, J.J. Leccia, J.P. Rey, et F. Szczot, labellisé "Architecture contemporaine remarquable ". Il est situé près du Collège des Écossais, fondé par Patrick Geddes, urbaniste écossais influent, et a vu la participation d'André Schimmerling, ancien secrétaire de Geddes, qui y a enseigné jusqu'en 1984.

Érigée en établissement public administratif national en 1986, l'ENSAM a entrepris plusieurs aménagements pour accompagner son développement : une extension en 2003 pour augmenter la capacité d'accueil, une mise aux normes d'accessibilité en 2012-2013 et une rénovation énergétique de grande ampleur entre 2021 et 2023, financée par le plan France Relance, labellisée " réHAB XX^e ".



Le site de l'école comprend :

Plusieurs espaces de travail dans

8 000 m²,

- deux amphithéâtres,
- quinze salles de cours,
- huit ateliers d'architecture,
- un laboratoire de recherche,
- un service de reprographie,
- des ateliers ; un atelier maquette avec un volet numérique et matières, un atelier impressions, un atelier risographie
- une médiathèque comportant plus de 30 000 ouvrages,
- une matériauthèque,
- plusieurs espaces d'exposition,
- une cafétéria,
- un jardin,
- des locaux associatifs.

Horaires d'ouverture

le site de l'école :
179 rue de l'Espérou – 34093
MONTPELLIER
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h30.

Fermetures annuelles

- vacances de Noël
- vacances de printemps
- vacances d'été : de fin juillet à fin août

Bourses / aides

Site web du CROUS : <https://www.crous-montpellier.fr/>

Télécharger le [formulaire de remboursement de frais d'inscription](#)

Pour prendre rendez-vous : <https://www.crous-montpellier.fr/contacts/social-et-accompagnement/>

[Télécharger le formulaire de demande d'aides sociales](#)

[Télécharger le formulaire d'aide à l'initiative](#)

— Bourses sur critères sociaux : les demandes de bourses doivent être faites via le site du CROUS Montpellier. Il est conseillé de consulter régulièrement ce site pour connaître les dates précises de dépôt des demandes. L'ENSAM valide et contrôle les attributions conditionnelles de bourse reçues par les étudiants. Si un étudiant n'a pas reçu sa notification de bourse lors de son inscription administrative, il devra régler les frais d'inscription et pourra ensuite demander un remboursement.

— Allocation spécifique annuelle pour étudiants en difficulté : cette aide s'adresse aux étudiants non bénéficiaires de la bourse d'enseignement sur critères sociaux et rencontrant des difficultés financières durables. Elle est gérée par le CROUS, et pour en faire la demande, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec un assistant de service social via le site du CROUS.*

— Aides à la vie étudiante : gérée par la Commission d'aide sociale de l'école, cette aide est destinée à tous les étudiants, qu'ils soient boursiers ou non (sauf Erasmus entrants). Elle est versée deux fois par an et couvre des dépenses spécifiquement liées aux études, telles que l'achat de matériel (par exemple, pour les maquettes ou le kit de première année), les travaux de recherche de fin d'études (PFE) ou les stages, ainsi que les frais de transport et d'hébergement pour les voyages pédagogiques. Les aides urgentes (alimentation, etc.) relèvent du CROUS et non de cette aide de l'ENSAM. Les dossiers de demande peuvent être retirés au bureau de la Vie Étudiante.

— Bourse d'aide à l'initiative : cette aide est accessible aux étudiants inscrits en filière initiale à partir du semestre 4 (S4) et vise à soutenir des projets personnels en lien avec l'architecture ou l'urbanisme. Les étudiants souhaitant obtenir cette aide peuvent retirer le dossier de candidature au bureau de la Vie Étudiante.

— La CVEC (Contribution vie étudiante et de campus) vous donne la possibilité de financer vos projets. Pour faire votre demande, envoyez votre dossier complet par mail à l'adresse suivante : financement.projet@crous-montpellier.fr

Bureau de la vie étudiante

Le Bureau de la vie étudiante est au cœur de l'action pédagogique, il joue le rôle d'interface entre les collèges étudiant, enseignant et administratif.

Il participe au montage des dossiers des étudiants dans les domaines : de la santé, du handicap, de l'action sociale (bourses du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociale : CROUS, la CVEC (Contribution vie étudiante et de campus), de l'aide à la vie étudiante, à l'aide d'urgence de l'Ensam et demande d'aide spécifique d'allocation annuelle culture des aménagements d'études pour les étudiants ayant des besoins spécifiques afin d'adapter leur scolarité, des auditeurs libres, des concours d'idées.

Il participe à la détermination du montant des subventions aux associations étudiantes et il est l'interlocuteur privilégié quant à la participation des étudiants à des événements tels que l'accueil des primo-entrants.

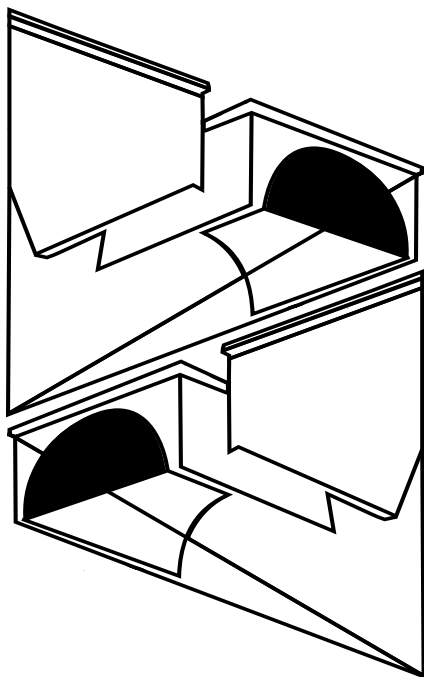
Le BVE coordonne le réseau des associations étudiantes avec lesquelles il planifie chaque année une semaine d'intégration des nouveaux étudiants.

Il soutient les étudiants, en proposant notamment des entretiens individuels avec une psychologue clinicienne et les services d'une sophrologue.

Il organise en partenariat avec l'association Opéra Orchestre National Montpellier (OONM) des parcours de sensibilisation à la musique classique et à l'art lyrique.

Esther MAZUR
Responsable du bureau
de la vie étudiante
T. 04 67 91 72 98
esther.mazur@montpellier.
archi.fr

[Télécharger le formulaire pour
l'aménagement d'études](#)



C

Cafétéria



asso.la.kfet@gmail.com
 → rendez-vous sur instagram
 : https://www.instagram.com/kfet_ensam/

Tenue par l'association la "K'fet", elle propose des plats chauds, sandwiches, salades, etc, à prix très abordables. Conditions de paiement : espèces ou lydia. La cafétéria est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 19h30. Elle est fermée le week-end.



Calendrier universitaire

[Télécharger le calendrier](#)

L'année universitaire s'organise sur un minimum de 34 semaines en formation initiale et sur un maximum de 42 semaines en formation professionnelle continue. Au semestre 7, une semaine est bloquée pour les enseignements "Hors les murs".

L'emploi du temps prévu pour chaque semestre d'études est annoncé le jour de la présentation des semestres. Les enseignants et les élèves sont tenus de respecter les horaires annoncés.

Des workshops sont organisés sur une approche des matériaux : bois, pierre, maçonnerie, acier, adobe et toile tendue.

Tout changement au niveau de l'emploi du temps doit être exceptionnel :

- Il fait l'objet d'une concertation entre les enseignants, la Direction des Etudes et de la Pédagogie et les représentants étudiants sous l'autorité du responsable de l'UE.

Les élèves sont tenus d'être présents à l'école lors des dates prévues dans l'emploi du temps annuel (jury, bourses, réinscriptions, autres ...).

En master, l'emploi du temps hebdomadaire suit les objectifs suivants :

- 2 journées libres banalisées en début de semaine.
- 1 journée commune pour les enseignements hors DEM.
- 2 journées dédiés au DEM et organisées par ces derniers en interne.

- Des séquences intensives d'enseignement à l'initiative des DEM sont possibles sur la semaine entière ou sur les deux premiers jours dans les limites des positionnements des autres enseignements du semestre après accord du pôle études.

Carte d'impression

La carte étudiante est également la carte d'impression afin de faire des photocopies et des tirages.

Tarifs :

0,15€/A4 couleur

0,10€/A4 noir et blanc

0,30€/A3 couleur

0,20€/A3 noir et blanc

Carte étudiante

Votre carte étudiante vous permet l'accès à l'établissement. Elle est indispensable pour justifier de votre situation. En cas de perte ou de vol, il faut le signaler à la direction des études afin de la désactiver et d'en établir une nouvelle. Toute dégradation ou perte exigeant la remise d'une nouvelle carte sera facturée.

À l'ENSAM, elle est utile pour :

- imprimer sur les copieurs
- accéder aux coursives en dehors des horaires d'ouverture, en période de rendu
- emprunter à la médiathèque de l'Ensam

Elle vous permettra d'avoir accès à des tarifs préférentiels (cinéma, musées, etc.)

Casiers

Au début de chaque semestre, un casier fermant avec un cadenas (non fourni) est mis à disposition pour chaque étudiant. Il est conseillé de ne pas y conserver d'objet personnel ou précieux. L'école décline toute responsabilité en cas de vol. Il est impératif de vider le casier en fin de semestre.

Césure

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une année universitaire afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger, entre le cycle de licence et de master. La période de césure peut, sous conditions, permettre de valider des crédits ECTS en sus des 120 ECTS du Master.

Laure SALHEN
Chargée des stages
T. 04 67 91 89 85
laure.salhen@montpellier.
archi.fr

[Plus d'informations](#)

Chaire partenariale

Dans le cadre de sa mission d'enseignement supérieur et de recherche, l'ENSAM accueille la chaire « Pour une esthétique du changement », labellisée par le Ministère de la Culture.

Résultat d'une réflexion sur les mutations profondes d'un territoire impacté par le réchauffement climatique, elle engage un dialogue constructif entre collectivités locales, le Parlement de la mer et des entreprises privées. Elle vise à développer des programmes de recherche et des initiatives pédagogiques tout en favorisant un dialogue structuré entre les mondes académiques et professionnels, dans une démarche de réflexion partagée sur les défis contemporains.

Chiffres clés

- 800 ÉTUDIANTS
- 110 ENSEIGNANTS
- 50 ADMINISTRATIFS
- 7 DOCTORANTS
- 7 ASSOCIATIONS
- 1 LABORATOIRE DE RECHERCHE LIFAM
- 15 CHERCHEURS
- 27 PAYS PARTENAIRES EN EUROPE ET HORS EUROPE
- 1 MAISON D'ÉDITION
- 1 ARTISTE CHORÉGRAPHE.

Collège des Écossais

Le collège des Écossais qui jouxte l'ENSAM a été fondé en 1924 comme lieu d'étude par le botaniste et urbaniste Patrick Geddes et réalisé par l'architecte Edmond Leenhardt. Une extension de l'ENSAM sur le domaine composé de plusieurs bâtiments est à l'étude.

Patrick Geddes (1854-1932) est un savant actif, adepte de la transversalité scientifique. Botaniste et biologiste écossais, il est aussi connu comme précurseur dans de nombreux domaines, notamment l'éducation, la sociologie, l'économie, l'urbanisme, la géographie, la muséographie, et surtout l'écologie. En 1924, il s'installe à Montpellier qu'il connaît depuis sa jeunesse, et, en lien avec les universités, il fonde une résidence pour des étudiants de toutes nations, le Collège des Écossais. Au nord-est du centre-ville, dans le quartier maintenant dit « Plan des Quatre Seigneurs », il acquiert un pan de colline dont la situation lui paraît idéale pour créer un lieu d'échanges pour étudiants et savants de différents pays et de différentes disciplines.

L'Ensam, fondée sur le site sur lequel s'installa Patrick Geddes, a toujours entretenu un lien profond avec la pensée de cet immense savant. Patrick Geddes conçoit son « collège » comme un observatoire du développement des villes et des campagnes. En choisissant Montpellier (entre montagnes et mer comme il aimait le dire), il savait ce territoire fragile et unique.



Commissions & conseils

Le conseil d'administration (CA) par ses délibérations, le conseil pédagogique et scientifique (CPS) par ses avis et propositions, le (la) directeur(rice) par ses décisions, assurent l'administration de l'ENSAM.

[Tous les comptes rendus des instances sont disponibles sur intranet dans la rubrique « Vie institutionnelle »](#)

Conseil d'administration (CA)

Composé d'élus des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs, des étudiants et de personnalités qualifiées, il délibère sur toutes les questions d'importance concernant l'école et vote le budget de l'établissement.

Conseil pédagogique et scientifique (CPS)

Il débat des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche. Il regroupe la Commission des formations et de la vie étudiante et la Commission recherche.

La commission des formations et de la vie étudiante (CFVE) exerce les compétences qui lui sont dévolues par les textes statutaires régissant les écoles nationales supérieures d'architecture. Elle « est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives à l'organisation des études et à l'offre de formation, et aux conditions de vie et de travail des étudiants.

Commission de la recherche

La commission de la recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats (art.19) s'agissant de l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche, de la répartition des services d'enseignement et de recherche, de l'articulation entre la recherche et la formation et au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

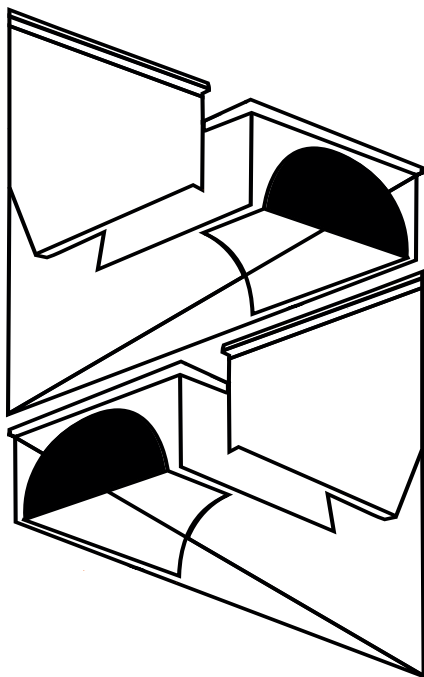
Concours

[Liste des concours](#)

L'école organise et/ou diffuse des concours étudiants. Certains concours font l'objet d'un affichage dans l'école et sont diffusés via les moyens de communication de l'école.

L'école encourage vivement tous les étudiants à y participer.





Débouchés

Les métiers de l'architecture sont variés, allant de la conception de bâtiments à l'aménagement urbain, avec des possibilités dans de nouveaux domaines émergents. L'ENSAM suit de près l'insertion professionnelle de ses diplômés grâce à son Observatoire de l'insertion professionnelle, créé en 1998.

L'Observatoire mène des enquêtes régulières pour :

- analyser les nouveaux métiers émergents, souvent hors de l'Ordre des architectes ;
- informer les étudiants et jeunes diplômés sur la diversité des carrières possibles ;
- adapter les formations de l'école en fonction des besoins du marché de l'emploi ;
- fournir des données utiles aux responsables pédagogiques et aux professionnels.

Délégués

Les étudiants de chaque promotion élisent deux délégués qui les représentent tout au long du semestre. L'administration organise des réunions de délégués sur des sujets particuliers ou pour partager des bilans semestriels ou annuels.

Diplôme propre aux écoles d'architecture « architecture et scénographie »

Virginie HARAY

Chargée des formations de spécialisation et de l'HMONP
T. 04 67 91 71 10
virginie.haray@montpellier.archi.fr

Marie REVERDY

Dramaturge et responsable pédagogique de la formation

[Plus d'informations](#)

Le diplôme « Architecture et Scénographie » forme aux métiers créatifs et techniques de la scénographie, en lien avec les évolutions technologiques. Il prépare à la conception et réalisation de projets dans le spectacle vivant et la muséographie, en combinant théorie et pratique. La formation est ouverte aux architectes, designers, ingénieurs, graphistes, et à toute personne ayant une licence et une expérience professionnelle de trois ans.

Directeur

Nommé par le ministre de la Culture (après avis du conseil d'administration), il dirige l'établissement en s'appuyant sur les avis des commissions, porte le projet de l'école, prépare et exécute le budget et nomme aux emplois de l'établissement. Il rend compte au conseil d'administration de sa gestion. Martin Chénot est directeur de l'Ensa Montpellier depuis mars 2026.

Martin CHÉNOT
Directeur
04 67 91 89 50
martin.chenot@montpellier.
archi.fr

Discrimination

L'ENSAM se mobilise autour de ces problématiques. Différents dispositifs sont accessibles :

- Un dispositif de signalement est disponible via une fiche et une adresse e-mail, permettant aux victimes ou témoins d'être accompagnés par des agents formés au sein de l'école. Mme Sandra Beffaral, responsable RH et référente égalité professionnelle, ainsi que Mme Isabelle AVON, directrice adjointe sont les référentes pour la prévention et la lutte contre toute forme de violence dans l'établissement. L'adresse générique renvoie à leur adresse mel. Adresse mail : incidents@montpellier.archi.fr.
- Une cellule externe de signalement propose un traitement des signalements par des juristes spécialisés et oriente vers des psychologues si nécessaire. Par téléphone au 0801 90 59 10 (numéro vert) du lundi au vendredi de 9h à 13h, par courriel signalement-culture@conceptrse.fr, sur le site internet <https://conceptrse.fr/signalement-culture/> Code d'accès : 1959
- La plateforme CNAE, dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination.

Tout nouvel entrant à l'ENSAM reçoit une formation obligatoire de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

[Fiche de signalement](#)

Lien utile : [Modules en ligne de sensibilisation aux VSS](#)

[Numéro de la plateforme d'écoute](#)
[CNAE :3040](#)

Doctorat

Marta CASES BOBADILLA
Chargée d'appui à la recherche
T. 04 67 91 89 41
marta.casesbobadilla@montpel-
lier.archi.fr

[Plus d'informations](#)

Le doctorat en architecture, établi par le décret n° 2005-734, s'inscrit dans la réforme LMD où après un Master, l'étudiant peut postuler à la préparation d'un doctorat en architecture.

Les doctorants s'inscrivent alors dans une des trois écoles doctorales (Ecole Doctorale 60 « Territoire, temps, sociétés et développement » Université Paul-Valéry Montpellier 3, Ecole Doctorale 58 « Langues, littératures, cultures et civilisations » Université Paul-Valéry Montpellier 3 ou Ecole Doctorale 166 « I2S – Information structures et système » Université Montpellier)

Le doctorat est principalement adressé aux architectes diplômés avec une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine du patrimoine (agence, stages, chantiers, collectivités, expériences personnelles) ; aux étudiants en poursuite d'études dont le parcours a montré un vif intérêt pour les patrimoines. Ce dernier peut aussi être financé.

Double cursus

Laure DELIGNE
Cheffe du service de la
professionnalisation et de
l'innovation
T. 04 67 91 71 11
laure.deligne@montpellier.
archi.fr

ARCHITECTE/INGÉNIEUR

L'ENSAM et l'École Nationale Supérieure des Mines d'Alès collaborent dans le domaine des formations généralistes Architecte et Ingénieur.

Le présent double cursus a pour objet de permettre aux étudiants de l'ENSAM et l'École Nationale Supérieure des Mines d'Alès de suivre un parcours bi-diplômant organisé par les deux institutions.

Doubles diplômes

Dans le cadre du Master, vous pouvez suivre un parcours pour obtenir un double diplôme franco-espagnol en collaboration avec l'ETSAV de Barcelone et l'EHU de Saint-Sébastien.

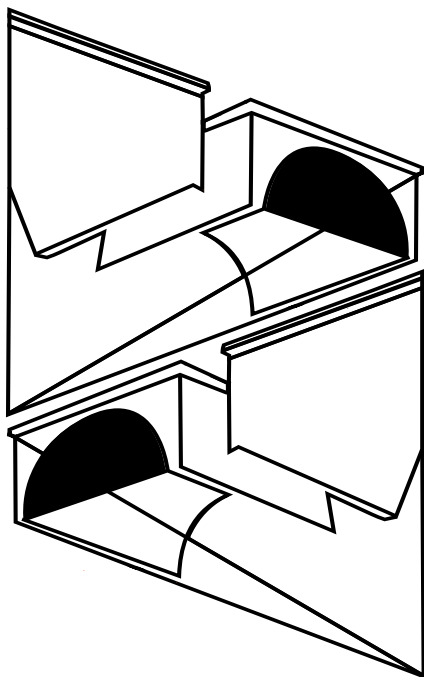
[Plus d'informations](#)

Le Domaine d'Études de Master (DEM) « Barcelone-Montpellier » s'inscrit dans le cadre de la convention établie en 2024 entre l'ENSAM et l'ETSAV (Escola Tècnica Superior d'Arquitectura del Vallès), une des deux écoles publiques d'architecture de Barcelone.

L'accord de « Double Diplôme San Sebastián / Ensam » s'inscrit dans le cadre de la convention établie en 2017 entre l'ENSAM et l'ETSA-UPV/EHU (École Technique Supérieure d'Architecture de l'Université du Pays Basque), située à San Sebastian.

Tous les étudiants suivent le parcours du Double Diplôme (DD) au sein d'un groupe mixte comprenant un maximum de 5 étudiants par école. Ce groupe bi-national est accueilli sur les deux sites avec une logique d'alternance semestrielle : les étudiants suivent les S7 et S9 dans leur école d'origine, tandis que les S8 et S10 se déroulent dans l'école partenaire.

Le DD permet de profiter des points forts de chaque école pour les rendre complémentaires : il renforce la dimension technique pour les étudiants de l'ENSAM et la dimension liée à la recherche pour les étudiants espagnols. À l'issue du cursus, les étudiants obtiennent le Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master pour la France et le Grado en Fundamentos de Arquitectura pour l'Espagne, ce dernier permettant l'accès au "Master Habilitante de Arquitectura" en Espagne.



Écologie

L'ENSAM s'engage activement dans la transition écologique à travers plusieurs axes. Ses enseignements renforcés intègrent des notions de durabilité et de responsabilité environnementale, sensibilisant ainsi les étudiants aux défis écologiques actuels. En parallèle, son plan de rénovation énergétique, lancé en 2021 dans le cadre du plan France Relance, vise à moderniser le bâtiment pour améliorer son efficacité énergétique tout en réduisant son empreinte carbone. L'école s'inscrit également dans le réseau d'acteurs des ENSA, mis en place par le ministère de la Culture après la COP21, pour partager des pratiques et initiatives en faveur de la transition écologique, ENSAECO.

ECTS

European Credits Transfer System

Dans un souci d'harmonisation européenne des diplômes, chaque Unité d'Enseignement (UE) validée en fin de semestre permet l'attribution de crédits ECTS. Un semestre pédagogique équivaut à 30 crédits ECTS. Cette norme européenne favorise les échanges et les poursuites d'études en France et à l'étranger. Elle permet aussi les reprises d'études dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Tout au long d'un parcours, les crédits obtenus sont capitalisés : un parcours licence est validé dès lors que 180 crédits ECTS ont été obtenus, un parcours master est validé quand 120 crédits ECTS ont été obtenus.

Éditions de l'Espérou

Elodie GUILLOT-CERDAN
Cheffe du service
T. 04 67 91 89 47
elodie.guillot-cerdan@montpel-
lier.archi.fr

[Plus d'informations](#)

La structure éditoriale de l'ENSAM, créée en 1995 avait pour objectif premier la diffusion de travaux de recherche des enseignants et étudiants de l'ENSAM.

Les éditions de l'Espérou sont devenues un outil de valorisation de la culture architecturale et urbaine. Ouvertes aux problématiques sociétales, elles participent à la sensibilisation à l'architecture d'un large public.



Égalité des chances

Depuis 2016, l'ENSAM participe au programme Égalité des Chances en architecture mis en place par la Fondation Culture & Diversité en partenariat avec l'ensemble des Ecoles nationales supérieures d'architecture ainsi que le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Culture. Mis en place en 2009, ce programme national a pour objectif de favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux Écoles d'architecture pour des élèves de terminale scolarisés dans des établissements d'enseignements technologiques ou professionnels liés au domaine de l'architecture ou dans des établissements d'enseignement général relevant de l'éducation prioritaire, et qui manifestent le désir de poursuivre des études en architecture au-delà du baccalauréat.

Emplois du temps

Accessibles sur l'intranet de l'école, les emplois du temps sont également distribués en début de chaque semestre et régulièrement mis à jour.

Enseignements

Action personnelle

L'étudiant peut présenter une action personnelle qui relève des domaines de l'architecture (architecture, aménagement d'espace, design, urbanisme, paysage, etc...), de parcours effectués dans d'autres établissements, ou d'un investissement associatif ou institutionnel dans l'établissement. L'action personnelle donne lieu à une prise en compte de compétences acquises et à délivrance de crédits en M1.

Ateliers de projet

Enseignements spécifiques du projet d'architecture, ils s'organisent sous la houlette d'enseignants qui suivent chacun un groupe d'étudiants. Conséquent, le travail personnel (recherche, esquisses, dessins, maquettes, études, mise au point, détails, notices de présentation) suppose un investissement continu et régulier de l'étudiant et représente 50% de son temps de travail global.

Blocs d'enseignements

Les enseignements sont rassemblés par blocs : 5 pour le cycle Licence (Projet conception, Sciences et techniques, Humanités, Arts theories et créations, Parcours pro métiers) et 4 pour le cycle Master (Projet conception, Cultures recherche, Pro métiers, Parcours insertion).

Cours magistraux

Les cours magistraux (CM) constituent un enseignement de référence, avec un apport scientifique important. Ils concernent les disciplines techniques (construction, géométrie, informatique) et de culture architecturale (théorie, histoire, sociologie) obligatoires ou optionnelles.

Hors les murs

Cet enseignement s'adresse aux étudiants en M1 uniquement. D'une durée d'une semaine, le hors les murs propose un sujet à traiter en groupe.

Intensifs

Ces enseignements obligatoires regroupent des cours (sous forme d'ateliers, exposés, TD, TP). Ils introduisent un thème ensuite développé dans le semestre ou traitent d'une situation particulière en un temps donné, de manière continue et régulière.

Projet de fin d'études (PFE)

Le projet de fin d'études consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il équivaut à environ 200 heures de travail personnel et doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation. Le PFE est un travail personnel. L'étudiant choisit son directeur d'études parmi les enseignants du domaine d'études correspondant à son sujet. Il occupe le dernier semestre de master.

Stages

Les stages sont obligatoires pour tous les étudiants, dès la licence et se poursuivent en master. Lieu d'une mise en pratique des connaissances acquises, le stage est aussi un temps de découverte et d'apprentissage des conditions d'exercice de la future profession. Des stages supplémentaires peuvent être autorisés, sous réserve d'une justification pédagogique:

- stage ouvrier et/ou de chantier en S4 ;
- stage de première pratique en S6 ;
- stage de formation pratique en Master

Travaux dirigés (TD)

Ils constituent soit un enseignement complémentaire à un cours, soit des exercices d'application liés à un ou plusieurs cours relevant des domaines de la construction, la géométrie, la sociologie et l'urbain. L'enseignement de l'anglais est également proposé en TD.

Workshops

Ils offrent aux étudiants de licence une expérience très enrichissante sur les matériaux.

La présence à tous les enseignements est obligatoire et toute absence devra être justifiée.

Laure SALHEN
Chargée des stages
T. 04 67 91 89 85
laure.salhen@montpellier.
archi.fr

[Plus d'informations](#)

EPE

[Plus d'informations](#)

En janvier 2025, l'ENSAM intègre l'établissement public expérimental (EPE) « Université de Montpellier Paul-Valéry » (UMPV) pour une durée de 3 ans en tant qu'établissement-composante aux côtés du Centre international de musiques médiévales (CIMM). D'autres établissements sont membres associés.

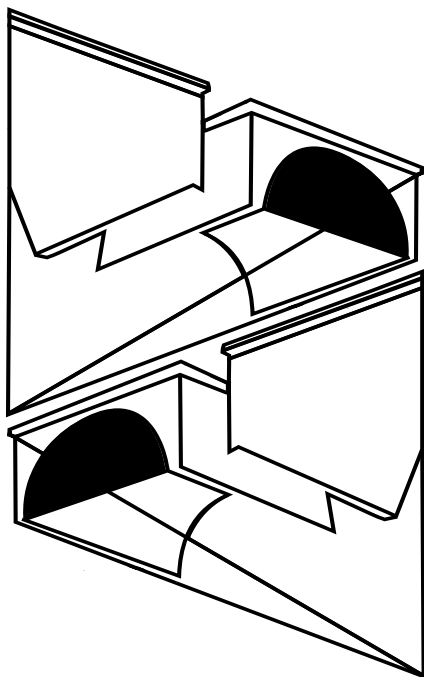
Un établissement public expérimental (EPE) est une forme de regroupement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il permet d'expérimenter de nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement, afin de réaliser un projet partagé défini par les établissements qu'il regroupe, dans le respect des objectifs et des missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La création de cet EPE intervient notamment dans le cadre de la mise en place du programme Miranda.

Après évaluation, l'expérimentation sera pérennisée en 2028 sous la forme d'un Grand Etablissement, l'ENSAM conservant le même niveau d'autonomie juridique, sous la double tutelle ministère de la Culture / Ministre de l'Enseignement supérieur. Une participation réciproque aux instances est organisée; Les étudiants seront appelés à élire leurs représentants dans l'EPE en novembre 2026. Se développent progressivement des projets de collaboration sur l'ensemble des missions de l'école avec la possibilité de bénéficier de nombreux services et compétences de l'Université, notamment l'accès libre aux ateliers culturels et équipements (BU, CCU, musée des Moulages, Théâtre de la Vignette).

Évaluation des enseignements

Chaque fin de semestre, les étudiants sont appelés à répondre à un questionnaire obligatoire d'évaluation des enseignements. Il permet à l'administration et aux enseignants d'adapter les moyens et contenus des enseignements.



Formation continue

La formation continue en architecture à l'ENSAM prépare les professionnels en activité à obtenir le Diplôme d'État d'Architecte. Les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le domaine de l'architecture avant d'entrer en formation. Elle combine une formation théorique et une activité professionnelle sous l'autorité d'un architecte. Les enseignements théoriques couvrent des domaines comme les sciences de l'environnement, la théorie, l'art et la représentation, avec un accent sur le projet architectural, de la maison individuelle au projet urbain. La formation se déroule sur huit semestres, avec des cours adaptés aux profils des stagiaires, tout en leur permettant de travailler parallèlement.

Laure DELIGNE

Cheffe du service de la
professionnalisation et de
l'innovation

T. 04 67 91 71 11

laure.deligne@montpellier.archi.fr

[Plus d'informations](#)

Formation préparatoire aux DSA « architecture et patrimoine »

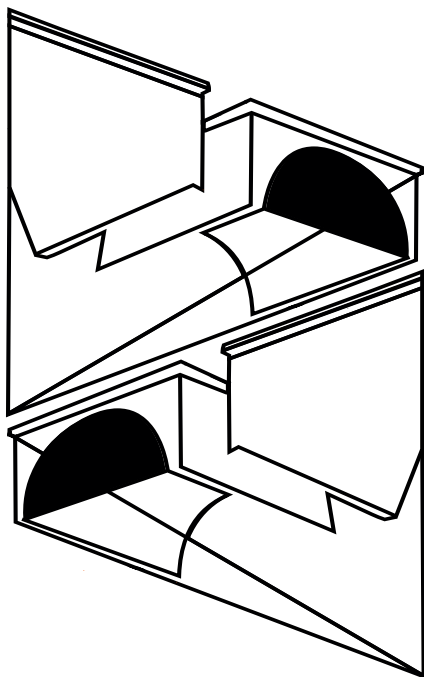
Virginie HARAY

Chargée des formations de
spécialisation et de l'HMONP
virginie.haray@montpellier.archi.
fr
04 67 91 71 10

[Plus d'informations](#)

Depuis 2023, cette formation prépare les candidats aux conditions d'entrée aux écoles délivrant le Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA) en "Architecture et Patrimoine" – notamment l'École de Chaillot et l'ENSA Paris Belleville. D'une durée de 250 heures, elle permet de se préparer aux dossiers d'admissibilité ainsi qu'aux épreuves écrites, graphiques et orales, en apportant les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour réussir ces sélections. La formation, organisée sur un rythme de session intensive de 3,5 jours par mois, met l'accent sur la régularité dans l'effort exigée par ces DSA. Des modules experts, spécifiques à certaines thématiques, sont également disponibles pour les professionnels souhaitant approfondir des compétences précises sans suivre l'intégralité du programme.





H

HMONP

Le diplôme d'État d'architecte, obtenu après cinq ans d'études, confère le grade de master et prépare l'étudiant aux bases théoriques et techniques du métier. Pour exercer la maîtrise d'œuvre de manière indépendante, l'architecte diplômé d'État (ADE) doit obtenir l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP).

La formation HMONP, d'une durée d'un an minimum, est dédiée à la prise de responsabilités légales et professionnelles. Elle se focalise sur la responsabilité personnelle de l'architecte, l'économie de projet et les réglementations en vigueur. Ce programme combine théorie et mise en pratique pour préparer l'architecte à son rôle, conformément à la loi de 1977 régissant la profession.

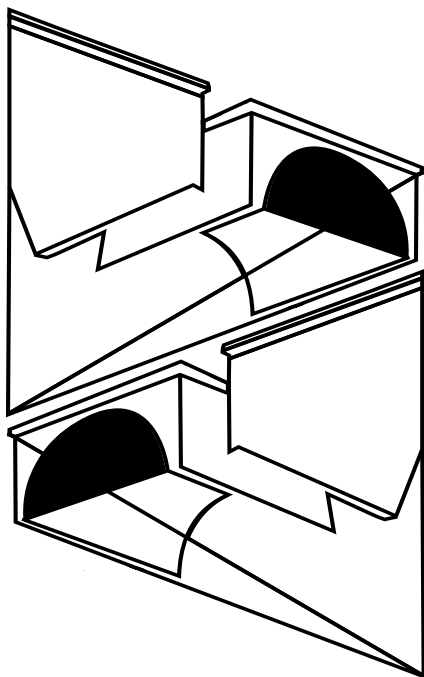
Virginie HARAY

Chargée des formations de
spécialisation et de l'HMONP
virginie.haray@montpellier.archi.

fr

04 67 91 71 10

[Plus d'informations](#)



Infolettre

Service communication
T. 04 67 91 71 16
service-communication@
montpellier.archi.fr

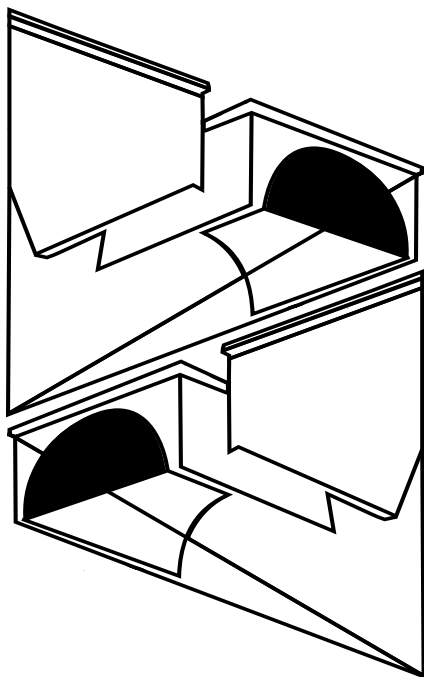
Pour tout savoir sur l'actualité de l'école une lettre d'information est envoyée par courriel tous les lundis annonçant la programmation culturelle, les concours, les comptes rendus des instances, la vie de l'école et le partage d'article sur la valorisation des enseignements.

Inscriptions pédagogiques

Elles peuvent se faire uniquement si l'étudiant est déjà administrativement inscrit à l'école. Une fiche d'inscription pédagogique est disponible avant le début de chaque semestre, elle doit être remplie en fonction de l'emploi du temps et du programme des études. Avant les inscriptions pédagogiques, les enseignants font une présentation de leurs cours.

Service de la Pédagogie
Bureaux de la scolarité
service-pedagogie@montpellier.
archi.fr



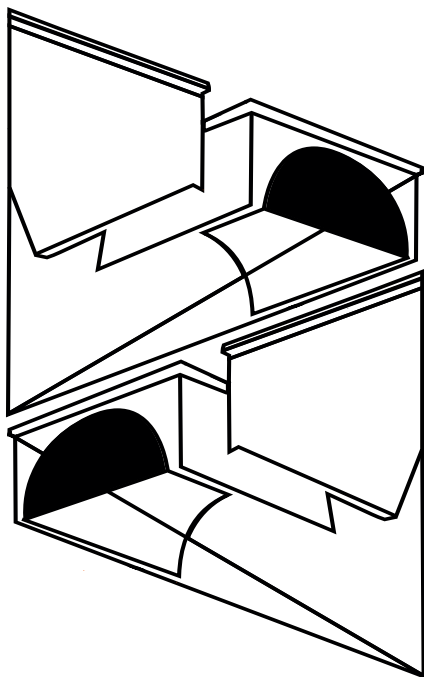


J

Jurys

Les membres des jurys sont nommés par le directeur d'école sur proposition du conseil d'administration. Les jurys valident les semestres, les années et les diplômes, les décisions sont souveraines.

Les sessions de rattrapage (qui ne concernent pas les projets de studio d'architecture) sont organisées à chaque fin de semestre (janvier pour le 1^{er} semestre et juin pour le 2^e semestre), à l'exception des élèves de 1^{re} année pour lesquels le rattrapage des deux semestres a lieu en juin.



L

Laboratoire de recherche LIFAM

Le Laboratoire Interdisciplinaire Formes Architectures Milieux est le laboratoire de recherche de l'ENSAM habilité par l'HCERES.

La recherche par le projet est une composante du LIFAM. Le projet constitue une préoccupation forte du laboratoire, par son ancrage même dans une formation en architecture.

Le LIFAM, composé d'enseignants et/ou chercheurs associés, et de doctorants, se caractérise par une forte interdisciplinarité. Les programmes de recherche et activités du laboratoire s'appliquent à croiser les regards, les disciplines, les méthodes, notamment pour déployer une recherche plus transversale, à même de s'engager dans les contextes et enjeux contemporains.

3 axes :

- (In)conforts dans l'habitat, la ville et les territoires
- Transitions (environnementale, écologique, démocratique, numérique...)
- Pédagogies dans/de l'architecture

Khedidja MAMOU
Co-directrice du LIFAM
khedidja.mamou@montpellier.
archi.fr

Nicolas PAULI
Co-directeur du LIFAM
nicolas.pauli@montpellier.
archi.fr

<https://lifam.montpellier.archi.fr/>

Langues vivantes

Le diplôme d'État d'architecte ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. À l'ENSA Montpellier, seuls l'anglais et l'espagnol font l'objet d'un enseignement. Au terme de leur 5^e année d'études, les étudiants doivent être capables de présenter leur projet de fin d'études (PFE) en anglais. Il importe que les étudiants aient l'habitude de s'exprimer oralement en anglais en utilisant une partie du vocabulaire de l'architecture.

Des examens pour la certification de langue sont organisés.

Lettre d'info A++ de la médiathèque

Tous les mois, « La lettre A++ » offre une exploration diversifiée de l'actualité dans les domaines de la construction et de l'architecture. Chaque parution porte sur des sujets différents en écho avec l'école et plus largement.

Au cœur de la newsletter se trouve une sélection minutieuse des dernières acquisitions de la médiathèque. De plus, elle met à disposition des abonnés des ressources gratuites en ligne, allant des articles de fond aux vidéos en passant par des podcasts captivants et des MOOCs enrichissants. En complément, une rubrique sur l'actualité des expositions est proposée ainsi qu'une place spéciale pour la contribution de contenu d'un étudiant, d'un enseignant ou d'un administratif.

Licence

Le premier cycle d'études permet d'acquérir les bases de la culture architecturale, des processus de conception et de conduite d'un projet. Les étudiants suivent un parcours progressif et continu tout en bénéficiant d'un encadrement conséquent. Au terme des trois années d'études de licence, l'étudiant obtient le diplôme d'études en architecture (DEEA).

Sandrine CHIARAVIGLIO

Cheffe de service
sandrine.chiaraviglio@
montpellier.archi.fr
04 67 91 89 77

Malika BENATIA

Chargée des admissions,
inscriptions et réinscriptions.
malika.benatia@montpellier.
archi.fr
04 67 91 89 95

Myriam PY

Chargée du cycle Licence 1, 2 & 3
myriam.py@montpellier.archi.fr
04 67 91 89 60

Logement

AIDES AU LOGEMENT

Les étudiants peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.) et de l'Allocation Logement à caractère Social (A.L.S.). Ces aides sont attribuées par la Caisse des Allocations Familiales (CAF) sur des critères sociaux (ressources, situation familiale, nature du logement...). Ces aides ne sont pas cumulables avec les prestations familiales des parents pour les enfants de moins de 20 ans. L'étudiant qui choisit de bénéficier des aides au logement n'est plus considéré comme étant à la charge de ses parents pour l'ouverture des droits aux prestations familiales.

<https://www.caf.fr/>

Logement (suite)

<https://www.visale.fr/>

La Clé (caution locative étudiante) est une garantie de l'Etat qui permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement. Elle est gérée par les Crous.

<https://www.crous-montpellier.fr/>

CROUS

Affichage d'annonces + chambres meublées en cités universitaires

2 rue Monteil - 34000 Montpellier - 04 67 41 50 40

Obtenir un logement en résidence universitaire : la demande d'un logement géré par les CROUS se fait via le Dossier Social Étudiant en général entre mars et mai pour l'année universitaire suivante sur le site

<https://www.adele.org/>

Adele

site d'aide de recherche de logement étudiant - résidence étudiante privée par ville

<https://www.habitatjeunes.org/>

Unhaj

Union nationale pour l'habitat des jeunes / Espace logement - 04 48 19 01 90

La Boutique Logement Jeunes est un service de l'Association d'Habitat Jeunes Montpellier.

La BLJ accompagne les jeunes actifs de 18 à 30 ans dans leur recherche de logement et leur installation sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole.

<https://www.locservice.fr/>

LOCService

Le site est en lien direct avec les propriétaires. Grâce à un concept original de mise en relation inversée, ce sont les propriétaires qui contactent directement les locataires, en proposant exclusivement de la location entre particuliers, cela permet d'économiser tous les frais d'agence.

<https://www.lokaviz.fr/>

Lokaviz - La centrale du logement

Service du Crous Logement pour trouver votre logement étudiant chez un particulier.

Logement (suite)

Agence Proby T. 04 67 10 13 10 - Résidences quartier
hôpitaux-facultés

<https://www.proby.fr/>

Agence Immobis Location d'appartement

<https://www.immobis.com/>

Bien ICI

<https://www.bienici.com/>

<https://www.lesbellesannees.com/>

[APPART'CITY Millénaire](#)

[APPART'CITY Ovalie](#)

[Résidence Studea](#)

CRIJ : le centre de ressources et d'informations pour
les jeunes. Une plateforme d'aides aux jeunes dont les
aides au logement.

<https://www.crij.org/fr/>

ACM HABITAT

Office Public de l'Habitat de Montpellier Méditerranée
Métropole. Premier bailleur social d'Occitanie, ACM
HABITAT gère un patrimoine de plus de 21 000 logements.

[https://www.acmhabitat.fr/jplat-
form/](https://www.acmhabitat.fr/jplatform/)

Colocations

Vous pouvez trouver sur ces liens de quoi trouver votre
colocation.

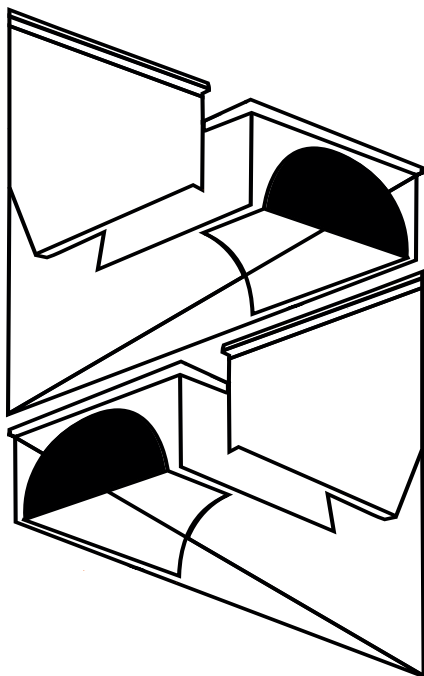
<https://www.appartager.com/>
Carte des colocations : [ici](#)

Habiter Enfin ! : Logement pour familles monoparentales
victimes de discrimination raciale.

Plus d'informations : [ici](#)

**Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
Elisabeth Bouissonnade** : pour femmes victimes de
violences conjugales.

Plus d'informations : [ici](#)



M

Master

Nathalie HAMEURY

Chargée du cycle Master et PFE
nathalie.hameury@montpellier.
archi.fr | T. 04 67 91 72 97

[Plus d'informations](#)

Le deuxième cycle d'études permet de maîtriser une pensée critique ainsi que la conception du projet architectural et du projet urbain de manière autonome. Les étudiants sont sensibilisés à la recherche et aux différents domaines professionnels que recouvre aujourd'hui la pratique de l'architecture. D'une durée de deux ans, le parcours de l'étudiant est davantage individualisé et conduit au diplôme d'État d'architecte (DEA).

6 domaines d'études :

- DomestiCITÉ
- Métropoles du Sud
- Situation-S
- Vers une architecture située
- alt-ZERO
- Barcelone-Montpellier

Par ailleurs, un parcours mention recherche est possible. Il est également possible de faire le double cursus architecte-ingénieur avec l'Ecole nationale des Mines d'Alès et un master en apprentissage en M2.

Matériauthèque

La matériauthèque de l'ENSAM est un espace de ressources dédiées aux matériaux et à la construction, proposant une sélection d'échantillons de matériaux, d'ouvrages généraux sur la construction, de catalogues et de revues d'entreprises. Les utilisateurs peuvent accéder à des contenus en ligne sur le site de la médiathèque organisés par ordre alphabétique, type de matériaux et domaines thématiques. De plus, la matériauthèque Campus Matériaux.archi met à disposition des panneaux d'échantillons connectés et une base de données en ligne. Un abonnement à la base Kheox permet la consultation en ligne de la documentation légale et technique de la construction.

La matériauthèque est ouverte
les
lundi : 14h – 18h
mardi au jeudi : 9h – 18h
vendredi : 9h – 17h

Jean-Nicolas CARRAZÉ
Chargé de l'accueil de la
matériauthèque
jean-nicolas.carraze@montpellier.
archi.fr | T. 04 67 91 72 95

[Site internet](#)

[Consultez les
matériaux disponibles](#)

Médiathèque

La médiathèque regroupe l'ensemble des ressources documentaires de l'ENSAM dont les collections générales d'ouvrages, de revues, de travaux d'étudiants, d'un fonds cartographique et de ressources numériques ainsi que d'une vidéothèque et d'une matériauthèque.

Située au 1^{er} étage de l'école, sur un espace de 340m², la médiathèque met à disposition des étudiants, des enseignants et des chercheurs un fonds documentaire spécialisé. Les domaines couverts sont l'architecture, l'urbanisme, la construction, le design, le paysage, l'art et les sciences humaines.

La médiathèque conserve dans ses collections les diplômes de fin d'études (TPFE, PFE, DPEA, Mémoires HMO) depuis 1971 s. Depuis 2020, les PFE sont conservés uniquement de manière dématérialisée.

La médiathèque de l'ENSAM s'inscrit au sein du réseau des ENSA(P) ArchiRès au niveau national. Le portail

La médiathèque est ouverte
les
lundi : 14h – 18h
mardi au jeudi : 9h – 18h
vendredi : 9h – 17h

service-documentation@
montpellier.archi.fr
T. 04 67 91 89 73

Virginie BILLON
Cheffe de service
virginie.billon@montpellier.archi.
fr | T. 04 67 91 89 70

Maude SIMON GIBILY
Documentaliste
maude.simon@montpellier.archi.
fr | T. 04 67 91 89 53

[Site internet](#)

[Consultez les diplômes
de fin d'études :](#)

Médiathèque (suite)

[Portail documentaire ArchiRès :](#)

documentaire ArchiRès permet de trouver une référence ou un document en ligne de l'ENSAM ou d'une autre école d'architecture.

Consultation et prêt :

→ Prêt de 5 documents pour 2 semaines renouvelable une fois pour les étudiants en Licence

→ Prêt de 5 documents pour 3 semaines renouvelable une fois pour les étudiants de Master, en HMO, en FPC, en formation de spécialisation, en doctorat. Sont exclus du prêt les revues, les travaux d'étudiants, les usuels et certains ouvrages.

Services :

Prêt entre bibliothèques, scans d'articles de presse, aide à la recherche, bibliographies;

Dans le cadre de l'EPE, les étudiants de l'ENSAM ont accès à l'ensemble des ressources physiques (consultation et prêts de documents) des universités de Montpellier et des ressources électroniques de l'UMPV.

[TUTORIEL pour accéder aux ressources documentaires du SCD de l'Université de Montpellier Paul-Valéry](#)

MIRANDA

[Plus d'informations](#)

Le programme MIRANDA, soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030, vise à créer un institut dédié à la "recherche-crédation" dans les Arts, la Culture et le Patrimoine. Coordonné par l'Université de Montpellier Paul-Valéry avec plusieurs partenaires dont l'ENSAM, le programme bénéficie depuis 2024 d'un financement de 12,2 millions d'euros sur dix ans. C'est le seul projet lauréat qui porte sur la recherche en SHS (Sciences humaines et sociales).

MIRANDA ambitionne de positionner Montpellier comme pôle d'excellence internationale dans les industries culturelles et créatives. Structuré autour de trois pôles - Sciences du passé et patrimoine, Créations artistiques et culturelles, et Impact sur la société -, MIRANDA vise à promouvoir un dialogue art-science-

société, l'innovation pédagogique et la formation de nouvelles compétences. Le programme favorise des collaborations avec des acteurs non-académiques. Il soutient la recherche-crédation par des appels à projets dont des contrats doctoraux et dès 2026 ouvrira un volet de soutien aux formations innovantes. Dès 2028, les Triennales MIRANDA feront découvrir les avancées de ce projet, qui, au côté d'ICARES (Santé globale), incarnent la stratégie scientifique de l'Université Montpellier Paul-Valéry et de ses partenaires.

Mobilité internationale

La mobilité internationale à l'ENSAM a pour objectif d'améliorer les compétences des étudiants, d'encourager l'innovation et l'internationalisation des enseignements. Cette mobilité a une durée d'un semestre ou d'une année d'échange, cible les étudiants en Licence 3 ou Master

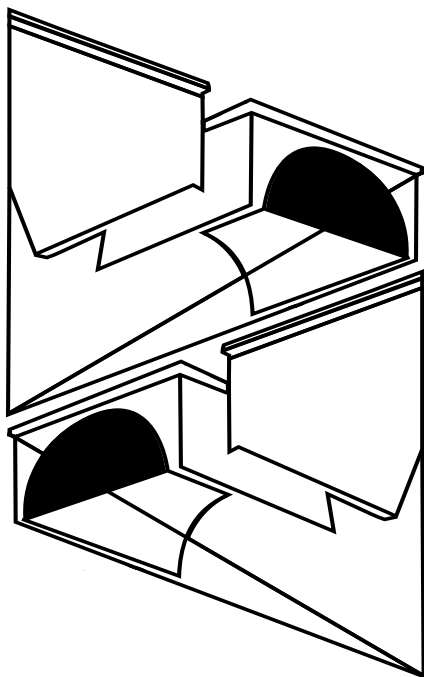
Ana BARBIERI
Relations Internationales &
Gestion des étudiants sortants
ana.barbieri@montpellier.archi.fr
04 67 91 89 68

[Plus d'informations](#)

L'ENSAM dispose d'une quarantaine de conventions ERASMUS+ et de 9 conventions bilatérales hors Europe. Cette opportunité s'adresse aux étudiants inscrits en formation initiale à l'ENSAM.

Les conditions pour participer à cette mobilité : les départs se font aux semestres 5/6 ou 7/8, avec des départs spécifiques aux semestres 8 et 10 pour le double cursus franco-espagnol, et au semestre 8 pour le double cursus architecture/ingénieur. Les étudiants doivent avoir validé toutes les unités d'enseignement précédentes et obtenir une certification en langue étrangère.

Pour déposer leur candidature, les étudiants doivent fournir un CV, une lettre de motivation, un avis pédagogique de l'enseignant, un portfolio bilingue, une photo et un contrat d'étude. L'évaluation des candidatures se base sur les résultats académiques, le niveau en langue étrangère, la motivation et la pertinence du projet personnel et pédagogique.



N

Notation

À l'ENSAM, les étudiants sont notés sur une échelle de 0 à 20. Cette notation permet d'évaluer précisément leurs compétences et connaissances dans chaque matière, garantissant une appréciation claire et détaillée de leur performance académique.

Toute note finale d'un enseignement (à l'exception du projet) inférieure à 6/20 rend le rattrapage obligatoire.

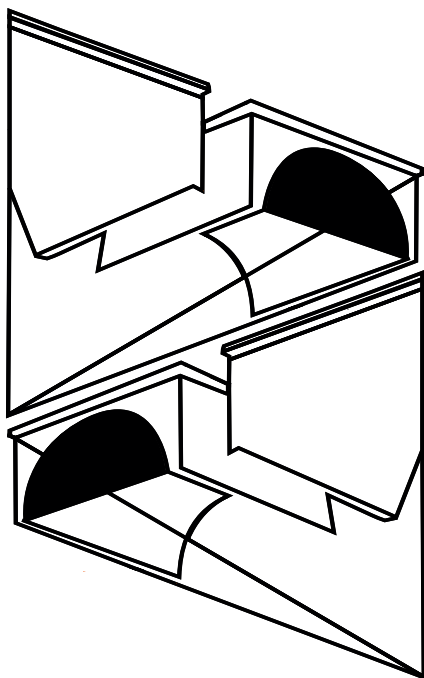
À l'issue du rattrapage si la note est toujours inférieure à 6/20 l'UE ne peut être obtenue

- Une note finale comprise entre 6 et 9,99/20 autorise le rattrapage mais ne le rend pas obligatoire, l'étudiant décide ou non de rattraper son enseignement
- Un 0/20 est éliminatoire et n'autorise pas le rattrapage
- Un étudiant qui passe un rattrapage se verra conserver la meilleure note entre la première session et la session de rattrapage

Notation (suite)

- Un enseignement ayant une note inférieure à 10/20 dans une UE qui a été validée en première session ne peut plus être rattrapé. Lorsque la moyenne de 10/20 au moins n'a pas été obtenue dans une UE, celle-ci ne peut être validée
- Les enseignements d'une UE non validée dont la note est au minimum de 10/20 sont conservés pendant une durée de 2 ans. L'étudiant, l'année suivante ne passera donc que les enseignements dont la note est inférieure à 10/20





Objets trouvés

En cas de perte, renseignez-vous auprès de l'accueil de l'école ou téléphonez.

STANDARD

Tél: (+33) 4 67 91 89 89

Mail : accueil@montpellier.archi.fr

Outils informatiques

Consultez la notice informatique elle contient toutes les informations à savoir.

Récapitulatif des outils principaux :

Jean Charles GRANGER

Chef de service

Jean-charles.granger@montpellier.

archi.fr |

T. 04 67 91 89 89

Assistance informatique des étudiants

Le service Informatique est à votre disposition pour toute question ou dysfonctionnement :

assistance-informatique@montpellier.archi.fr

Identifiants de connexion

- Vous disposez de deux comptes distincts :
- le compte Oasis (du nom de l'application de gestion de votre scolarité) ;
- le compte informatique école.

Les deux comptes partagent le même login/identifiant (généralement, de la forme « prenom.nom », maximum 20 caractères), mais ont des mots de passe différents.

Accès aux postes informatiques de l'école

Chaque utilisateur est seul responsable de son compte, vous ne devez pas communiquer votre mot de passe. Lorsque vous avez fini de travailler sur les ordinateurs en libre-service ou dans les salles informatiques, fermez votre session pour éviter que d'autres personnes n'accèdent à vos mails ou à vos fichiers personnels.

ENT

Pour accéder rapidement à tous les services numériques de l'école et à certaines informations internes non publiques. <https://ent.montpellier.archi.fr>

Messagerie email@montpellier.archi.fr

L'école met à disposition de chaque étudiant une adresse email institutionnelle du type « prenom.nom@montpellier.archi.fr ».

Vous pouvez y accéder via le site de l'école : <https://mail.montpellier.archi.fr> ou sur une application (voir la notice informatique). Vous devez relever régulièrement

Outils informatique (suite)

votre adresse mail ENSAM ou alors la faire rediriger vers votre adresse mail personnelle. Des informations importantes y sont envoyées.

Réseau WIFI

Pour se connecter au réseau WIFI de l'école, il faut rentrer un login et un mot de passe

Login : ensam_private_new

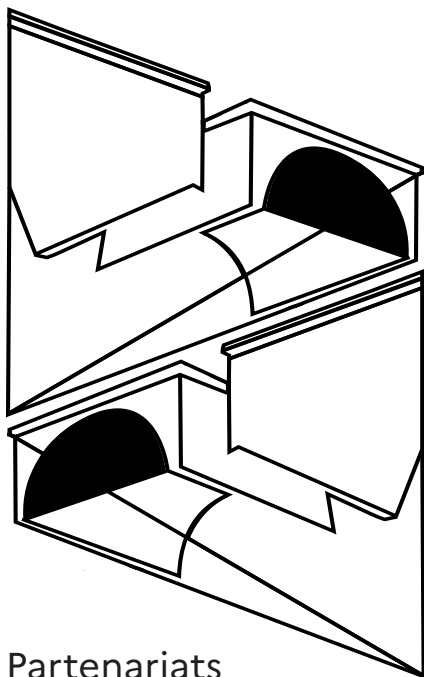
mot de passe : Ensam_Wifi_2019

IMPORTANT

La connexion Internet mise gratuitement à votre disposition est un accès professionnel dédié à la recherche scientifique, pas une connexion Internet domestique. Certains usages sont susceptibles de saturer le réseau et sont donc interdits (radios en ligne, TV, streaming, téléchargement de musiques et de films, applications « loisirs »). Les accès sont bloqués par des filtres gérés par le Service Informatique ; tout contournement laisse des traces dans les fichiers d'historique de nos serveurs. Ne vous mettez pas en infraction. Si vous ne souhaitez pas que votre internet soit filtré, utilisez votre connexion 4G/5G.

Plateforme pédagogique « Moodle »

La plateforme pédagogique de l'école, Moodle, se trouve à l'adresse <https://moodle.montpellier.archi.fr/>. Vous y trouverez de nombreuses informations, notamment tous vos cours dématérialisés.



Partenariats

La politique de l'ENSAM s'inscrit dans une dynamique partenariale à l'échelle locale et permet de tisser des liens avec les collectivités territoriales. Soutenue financièrement par de nombreux partenaires, l'ENSAM met en place un travail de médiation auprès des collectivités locales pour établir de véritables partenariats scientifiques qui se traduisent par différents dispositifs : Des partenariats qui font l'objet de convention longue durée pour développer les outils pédagogiques au sein des enseignements et au service des étudiants afin d'engager l'école dans les enjeux du monde contemporain. Que ce soit auprès de la Métropole de Montpellier, de la Région Occitanie, des mairies des grandes villes de la Région, des conseils départementaux des cinq départements « historiques » du Languedoc-Roussillon, des maîtres d'ouvrages publics et privés, ces conventions permettent d'imaginer des financements pour les cours, pour des prix à destination des étudiants, ainsi que pour des actions de recherche-action.

[Plus d'informations](#)

Portes ouvertes

La journée portes ouvertes permet de montrer le travail attendu et réalisé à l'ENSAM. C'est un moment phare de l'école où la participation de toutes les communautés est requise.

Des conférences présentent les études d'architecture et des visites de l'école sont animées par les étudiants, des travaux réalisés par les étudiants sont également exposés. Les associations sont également très présentes. Plus de 2 000 visiteurs s'y rendent chaque année.

Programmation culturelle

[Plus d'informations](#)

L'ENSAM a une programmation culturelle comprenant des expositions, conférences, et interventions pluridisciplinaires accessibles aux étudiants et au grand public.

Les conférences traitent de thèmes liés à l'enseignement de l'architecture et peuvent être proposées par enseignants, étudiants ou associations.

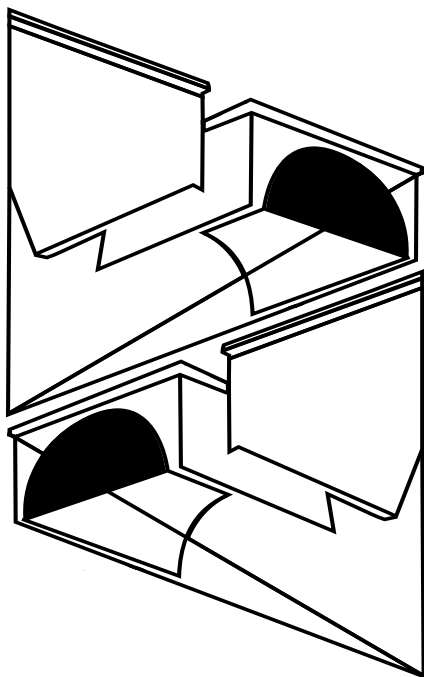
Les expositions rythment l'année avec la présentation de projets étudiants, dont les projets de fin d'études, ainsi que des projets externes.

Le programme de films « 10 films, 1 mois ! »

La programmation est issue des abonnements audiovisuels de la médiathèque et du réseau des bibliothèques des écoles d'architecture, ArchiRès comme la plateforme de films documentaires Tènk, On Architecture, les films du CNC, les conférences filmées des ENSA(P)s ou d'autres ressources. Chaque mois, une sélection thématique de 10 films, choisis parmi nos plateformes de streaming, aborde des sujets variés tels que l'architecture, les villes, l'habitat, la nature, l'environnement, le climat, la scénographie, les arts vivants, l'espace public, les sciences du vivant, la sociologie, la technologie, le féminisme, le design et la mobilité. Parallèlement, des références de lecture disponibles à la médiathèque viennent enrichir les thèmes évoqués. Les enseignants peuvent apporter leur contribution sur le choix des films.

Propreté

Les étudiants sont tenus responsables de la bonne tenue des locaux et des installations communes (mobiliers de la terrasse notamment) ainsi que des outils de travail. À la fin de chaque semestre, un rangement et un nettoyage des salles sont faits. Aucun travail ou objet personnel ne doit rester après la date limite communiquée par la direction. Au-delà de cette date, tout objet (maquette, fournitures, etc.) est considéré comme abandonné et pourra être jeté par l'administration. Par ailleurs, prenez soin d'indiquer systématiquement vos nom, prénom et tel portable sur vos travaux (maquettes, dessins, etc.) dans le cas où il s'avérerait nécessaire de libérer les espaces occupés par vos travaux.



R

Régime Spécial d'études (RSE)

Le principe du RSE consiste à vous permettre de concilier le déroulement de vos études avec des besoins spécifiques. À quel étudiant s'adresse ce statut ?

- Chargés de famille
- Sportifs de haut niveau
- Personnes engagées dans la vie professionnelle
- Étudiants ayant des responsabilités particulières dans la vie de l'école

Quels aménagements comprend-t-il ?

- Absence autorisée à tous les cours se déroulant aux mêmes horaires que les réunions où les étudiants sont convoqués
- Possibilité de rattrapage exceptionnel assuré par l'enseignant

- Assouplissement des délais de rendus
- Suivi plus personnalisé de l'étudiant par l'enseignant
- Validation de certains travaux réalisés à l'extérieur avec l'accord préalable de l'enseignant
- Période de stage adaptée en fonction de la situation personnelle

[Télécharger le formulaire](#)

Un formulaire est à télécharger sur intranet et à remettre au service de la pédagogie

Règlement des études

Les règles présentées dans le règlement des études s'appliquent à tous les étudiants de l'ENSAM. Il est consultable sur l'intranet.

Règlement intérieur

Pour assurer le bon déroulement de la vie scolaire et garantir un environnement respectueux et sécurisé, nous vous invitons à consulter le règlement intérieur disponible sur intranet.

Remise des diplômes

Cette cérémonie dédiée aux étudiants diplômés des PFE, des formations post diplôme et de la Hmonp est un moment solennel. Elle se déroule en présence des partenaires de l'ENSAM avec des allocutions, se poursuit par la remise du diplôme et se termine par le gala de l'école.

Réseaux sociaux

L'école dispose d'une page Facebook, d'un compte LinkedIn, d'un compte Instagram et d'une chaîne YouTube. Ils sont gérés par le service communication.

Les réseaux sociaux sont animés par le service communication. S'abonner permet de se tenir au courant des activités et des actualités de l'école. Vous êtes fortement incité à taguer régulièrement l'école si vous souhaitez partager vos travaux et actions.

Service communication
T. 04 67 91 71 16
service-communication@
montpellier.archi.fr

 <https://www.instagram.com/ensamontpellier/>

 <https://www.facebook.com/ENSAMofficiel/>

 <https://www.youtube.com/channel/UCUxfq2pQpkVFhiHDj1OCeLw>

 <https://www.linkedin.com/school/ensam/>

Résidence d'artiste

[Plus d'informations](#)

L'ENSAM, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie, a mis en place une résidence d'artiste dans le domaine de la chorégraphie/danse.

L'objectif du soutien de l'artiste est de lui permettre de développer sa création et de nouer de nouvelles relations permettant d'autres lieux de production et de diffusion.

L'objectif de la présence de l'artiste au sein d'une école d'architecture est multiple.

L'artiste donne à voir l'acte de création à de futurs créateurs que sont les étudiants en architecture, l'artiste participe à l'activité pédagogique apportant un autre regard, une autre appréhension de l'espace.

Il apporte son expertise au diplôme « Architecture et scénographie », propose des partenariats et des liens avec d'autres institutions telles que Le Musée Fabre, Le centre chorégraphique national, l'Université Montpellier Paul Valéry et le théâtre de la Vignette.

Face à une réalité virtualisée, l'ancrage corporel, l'éclosion des idées à partir du corps et de son ressenti est un outil indispensable pour de futurs architectes.

Ainsi, l'école organise depuis bientôt dix ans, l'accueil en son sein d'un artiste associé aux différentes activités de l'école (ateliers chorégraphiques, collaboration aux ateliers architecturaux, propositions d'interventions artistiques et de performances, propositions conjointes avec des enseignants, interaction entre une sensibilisation à l'espace et le travail du projet en architecture...) permettant la découverte de l'architecture par la perception sensorielle de la spatialité et par le corps en mouvement.

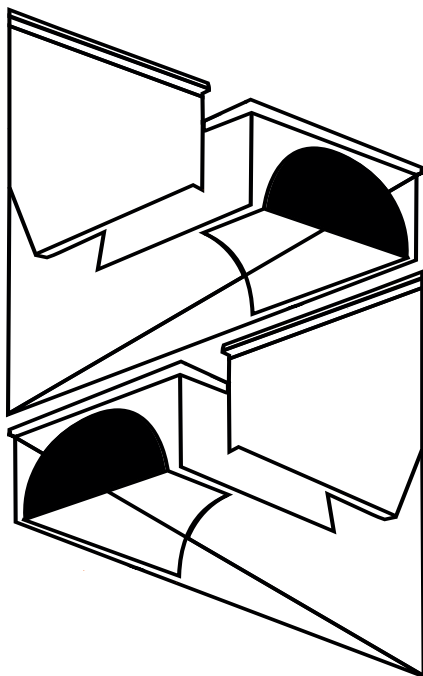
Résidence d'artiste (suite)

Quatre artistes se sont succédés au sein de l'école, Patrice Barthes, Elsa Decaudin, Germana Civera et David Wampach.

Revue de presse de la médiathèque

Tous les 15 jours, la revue de presse est élaborée à partir de l'actualité des semaines précédentes. La veille est réalisée à partir de la presse généraliste (Midi-Libre, La Gazette, Le Monde, Médiapart, Libération, etc.) et spécialisée (Le Moniteur, Usbek & Rica, AD Magazine, France culture, etc.). Les thèmes abordés sont l'actualité de la région Occitanie, l'enseignement, le monde étudiant, l'architecture, le climat et l'environnement, l'habitat, l'art et le design ou encore la ville.

Les articles sont disponibles soit en version pdf ou en ligne.



Santé étudiante et santé mentale

Pour des consultations médicales, rendez-vous au CSU : lors de votre consultation, pour bénéficier de la prise en charge à 100% vous devez vous munir de votre carte vitale, carte d'étudiant, attestation de mutuelle complémentaire.

Les dispositifs de soutien psychologique :

- Des consultations sont prises en charge par l'école et ont lieu au cabinet médical de l'ensam au rdc du bat b : prendre rendez-vous avec Mme Ines BATITA
- Une plateforme pour choisir un psychologue : <https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>
- Tous les étudiants des écoles d'architecture peuvent contacter directement la cellule d'écoute de l'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources en composant le numéro vert suivant : 08 05 03 99 63

CENTRE DE SOINS UNIVERSITAIRE

8 rue de l'École Normale CS
78290
34197 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 04 11 28 19 79
csu@lr-universites.fr

Mme Ines BATITA

Tél. 06 59 68 61 40
ines_batita@yahoo.fr

- La plateforme EPSYKOI présente des ressources et témoignages sur le mal-être psychique
- Le site Premiers secours en santé mentale présente des ressources et podcast sur la santé mentale pour déconstruire les préjugés et aider les personnes

Planning familial

Informations sur la contraception et IVG, entretiens individualisés, dépistage anonyme du Sida, consultations médicales en gynécologie, aide aux victimes de violences, mariages forcés.

Coordonnées :

48 Bd Rabelais - Place Carnot - Montpellier 04 67 64 62 19
19leplanning@planning34.org

Médecins du monde

Centre de soins, d'accueil et d'orientation Coordonnées :
 18 rue Henri Dunant - Montpellier
 04 99 23 27 17



Schéma des études

CURSUS DE LA FORMATION

À l'ENSAM, la formation initiale en architecture suit le système LMD (Licence, Master, Doctorat)

LICENCE : 3 ans pour acquérir une culture commune

Semestres 1 et 2 : initiation à l'architecture
Semestres 3 et 4 : conception et composition
Semestres 5 et 6 : tissus et objets

Atelier de projet
architectural, urbain
et paysager

3 champs disciplinaires viennent nourrir le projet architectural :

- Sciences et Techniques : Structures, Transition environnementale, Résistance des matériaux, Accessibilité, Acoustique, Thermique, Éclairagisme
- Représentation : Géométrie, Outils numériques, Perspective, Arts plastiques
- Humanités : Histoire et théories de l'architecture, Sociologie, Villes et territoires, Langues vivantes

2 stages obligatoires : en S4 un stage ouvrier et/ou de chantier et en S6 un stage de première pratique



Diplôme d'études
en architecture
DEEA



Mobilité à
l'international
Année de césure

MASTER : 2 ans > Maîtrise du projet architectural et urbain

6 domaines d'études au choix :

- Barcelone-Montpellier (Double diplôme avec l'ETSAV)
- DomestCité
- Métropoles du Sud
- Situation-S
- Vers une architecture située
- AltZero

Master 2 Architecture en Apprentissage

Double cursus Architecte Ingénieur avec l'IMT Mines Alès

- Bloc Projet Conception : ateliers de projet
- Bloc Cultures Recherche : atelier de recherche
- Bloc Parcours PRO et métier insertion : parcours métier, langues vivantes, actions personnelles, deux stages obligatoires : un en maîtrise d'oeuvre architecturale et un stage complémentaire

PROJET DE FIN
D'ÉTUDES (PFE)



Diplôme d'État
d'Architecte DEA



HMONP (1 an) : Habilitation de
l'architecte diplômé d'État à
l'exercice de la Maîtrise d'Oeuvre
en son Nom Propre

DOCTORAT : 3 ans



Thèse sur travaux

3 Écoles doctorales (ED)

- ED 60 « Territoire, temps, sociétés et développement », UMPV
- ED 58 « Langues, littératures, cultures et civilisations », UMPV
- ED 166 « I2S – Information structures et système », UM

En lien avec le laboratoire de recherche de l'école, le LIFAM, un directeur de thèse encadre le doctorat.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Formation « Architecture et scénographie »
- Formation préparatoire aux DSA « Architecture et Patrimoine »
- CNAM : master en alternance « Transitions numériques et environnementales pour les titulaires d'une licence en Génie civil

Site internet

Service communication

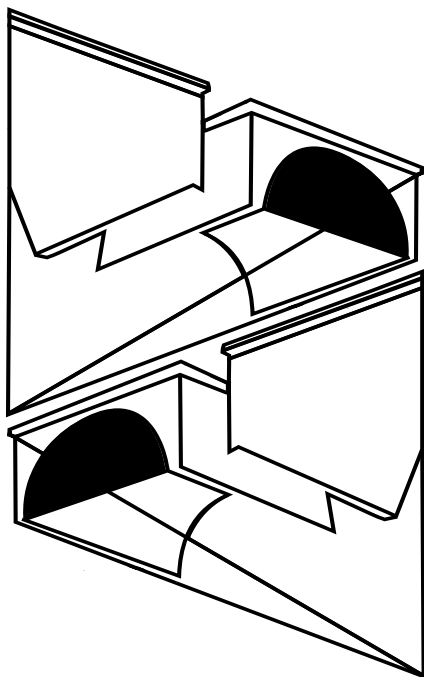
T. 04 67 91 71 16

service-communication@
montpellier.archi.fr

Le site internet de l'ENSAM est plus largement destiné au grand public, il permet d'avoir accès aux informations générales de l'école, aux actualités et de télécharger tous les supports d'information et guides disponibles. Par son style brutaliste, il laisse une place belle à l'image permettant ainsi de valoriser les actions pédagogiques et les travaux étudiants. Il est géré par le service de la communication.

www.montpellier.archi.fr





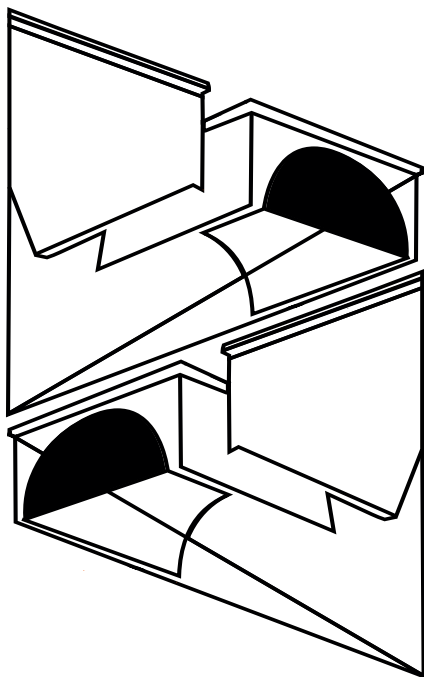
Taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage permet aux entreprises d'allouer librement 13 % de cette contribution à un établissement habilité, via la plateforme SoltéA. L'ENSAM (code UAI : 0340132J) peut ainsi bénéficier de ces versements.

[Plus d'informations](#)

Ces fonds servent à améliorer les équipements, soutenir les projets pédagogiques, financer des workshops, des voyages d'étude et valoriser les initiatives étudiantes. Ils contribuent directement à la qualité de l'enseignement et à la dynamique culturelle de l'école.

En tant qu'étudiant, vous pouvez relayer cette information dans votre réseau, notamment lors de stages. En sensibilisant les entreprises à cette démarche, vous participez activement au développement de votre école.



U

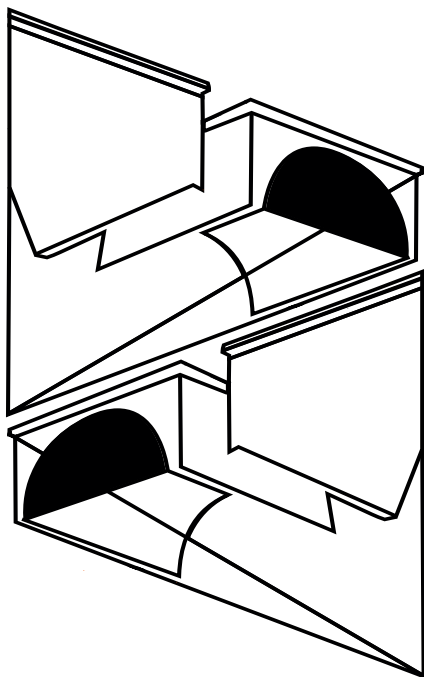
Unité d'enseignement

Les enseignements sont regroupés par unité d'enseignement. Seules les unités d'enseignement sont capitalisables dès lors que les étudiants les ont obtenues.

Une compensation entre enseignements d'une même unité d'enseignement est possible à l'exception de celle consacrée au projet d'architecture (UE1) et au mémoire du 2^e cycle (S9-UE2).

(Se reporter au règlement des études dans la documentthèque de l'intranet)

Dans le cadre de l'EPE, les étudiants de l'ENSAM ont la possibilité de s'inscrire à des UE Libres de l'Université Montpellier Paul-Valéry. (liste des UE libres consultable sur intranet)



V

Vélos

Un parking à vélos est disponible devant l'école. Il y a aussi un box sécurisé accessible avec la carte étudiante.

L'ENSAM encourage l'utilisation de ce moyen de transport.

La Métropole de Montpellier met à disposition "Vélomag" qui est un système de location de vélos en libre-service disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il permet de prendre un vélo dans une station et de le déposer dans une autre.

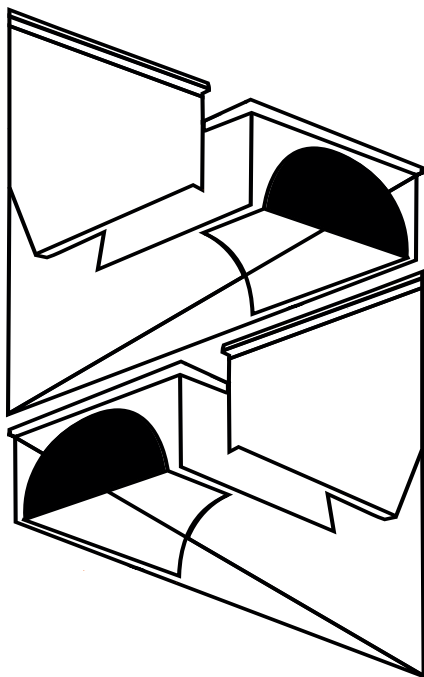
Voyages pédagogiques

Toujours organisés dans le cadre d'un enseignement, sur la base d'un programme et d'objectifs pédagogiques, ils font partie des enseignements au cours desquels les étudiants produisent des comptes rendus, des croquis, des dossiers, etc...

Un voyage est prévu en licence et certains voyages sont organisés selon les domaines d'études.

Pensez à envoyer des photos de vos voyages à communication@montpellier.archi.fr ou taguer @ensamontpellier afin que l'école puisse s'en faire l'écho sur les réseaux sociaux.





Y

YOOT

Le dispositif YOOT du CROUS est une initiative visant à faciliter l'accès à la culture pour les étudiants en leur proposant des offres avantageuses sur des événements culturels.

L'ENSAM participe à son financement en permettant d'accéder à des propositions et services à tarifs très réduits.

L'ENSAM et le CROUS de la région Montpellier-Occitanie ont scellé une convention pour la mise en place d'un Pass Culture qui permet aux étudiants de l'école d'accéder aux diverses structures culturelles, théâtre, cinéma, salle de concerts à des tarifs très avantageux.

Disponible dans les kiosques pass'culture.

<https://yoot.fr/>

CONTACTS

ENSAM
179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05

T. 04 67 91 89 89

www.montpellier.archi.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier



Photographies
Tara Neil
Danae Dsy
11h45 Benoit Maignial
Service communication

Conception graphique
Service communication

Typographie
Marianne